



DEMANDE DE SCOLARISATION 2022 - 2023
HORS DE LA COMMUNE DE RESIDENCE

Pour que l'instruction de votre demande de scolarisation puisse se faire, merci de respecter les consignes suivantes :

- 1- Constitution du **dossier : fiche + justificatifs**
Remplir l'ensemble des champs de la fiche en Page 2
Vous munir des justificatifs que vous devez fournir à l'appui de votre demande
- 2- L'ensemble du dossier est transmis par vos soins au Directeur de l'école de la commune de résidence pour avis et signature (*voir site internet de l'académie afin de trouver l'adresse mail de votre école de résidence afin de privilégier la voie dématérialisée*)
- 3- L'ensemble du dossier est transmis par vos soins à la Mairie de la commune de résidence pour décision motivée (*Voir site internet de votre commune afin de privilégier la voie dématérialisée*)
- 4- L'ensemble du dossier est transmis par vos soins à la Mairie de la commune d'accueil pour avis et signature et propose une école d'accueil (*Voir site internet de votre commune afin de privilégier la voie dématérialisée*). Après réunion de la commission de Dérogation, la commune d'accueil vous transmet sa décision finale, ainsi qu'au directeur de l'école de résidence et d'accueil.

Lorsque vous devez saisir la Commune d'ESSERT

Le dossier de demande de scolarisation hors de la commune de résidence est transmis **UNIQUEMENT** par voie dématérialisée à l'adresse suivante : mairie@essert.fr

Lorsque vous devez saisir l'un des Directeurs des écoles de la commune d'ESSERT

Le dossier de demande de scolarisation hors de la commune de résidence est transmis **UNIQUEMENT** par voie dématérialisée à :

Ecole Primaire Tazieff : ecole.haroun-tazieff.essert@ac-besancon.fr

Ecole maternelle Cousteau : maternelle.cousteau.essert@ac-besancon.fr

Ecole Elémentaire Cousteau : ecole.cousteau.essert@ac-besancon.fr

Renseignements concernant l'enfant

Nom		Prénoms	
Date de naissance		Lieu de naissance	
Sexe	Féminin <input type="checkbox"/>	Masculin <input type="checkbox"/>	
Adresse			

Renseignements concernant le père de l'enfant

Renseignements concernant la mère de l'enfant

Nom		Nom d'usage	
		Nom de jeune fille	
Prénoms		Prénoms	
Adresse domicile		Adresse domicile	
Profession		Profession	
Employeur		Employeur	
Adresse professionnelle		Adresse professionnelle	
Téléphone personnel		Téléphone personnel	
Téléphone Professionnel		Téléphone Professionnel	
Adresse Mail		Adresse Mail	

Renseignements concernant la scolarisation de l'enfant

Commune de scolarisation		Scolarisation souhaitée à	
Ecole fréquentée		En classe ou section de	
En classe ou section de		A compter du	

Motif invoqué pour demander l'inscription Hors de la Commune de Résidence

(Joindre les justificatifs nécessaires à prouver la réalité du motif invoqué)

<input type="checkbox"/>	Exercice d'une activité professionnelle et absence d'un moyen de restauration dans la commune de résidence
<input type="checkbox"/>	Exercice d'une activité professionnelle et absence d'un service de garde d'enfant dans la commune de résidence
<input type="checkbox"/>	Raison médicale
<input type="checkbox"/>	Frères et/ou sœurs déjà inscrits dans la commune demandée
<input type="checkbox"/>	Affectation dans une classe par décision d'une commission d'enseignement spécial
<input type="checkbox"/>	Changement de domicile en cours de scolarité maternelle ou élémentaire
<input type="checkbox"/>	Autre motif :

Renseignements concernant le service périscolaire

(À remplir UNIQUEMENT si la commune d'accueil organise un tel service)

Souhaitez-vous demander l'inscription de l'enfant au service de restauration scolaire ?	OUI		NON
Souhaitez-vous demander l'inscription de l'enfant au service périscolaire ?	OUI		NON

1- AVIS DU DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE LA COMMUNE DE RESIDENCE

La capacité d'accueil de l'école est-elle atteinte à son maximum ?	OUI		NON
Autres observations	date	signature	

2- DECISION DU MAIRE DE LA COMMUNE DE RESIDENCE

Accord pour la scolarisation de l'enfant hors de la commune	OUI		NON
Cet accord ne peut être donné que si la commune de résidence accepte la participation aux frais de scolarisation prévue au cinquième alinéa de l'article L. 212-8 du Code de l'éducation.			
Motif retenu par le maire de la commune de résidence :			
<input type="checkbox"/>	Exercice d'une activité professionnelle et absence d'un moyen de restauration dans la commune de résidence		
<input type="checkbox"/>	Exercice d'une activité professionnelle et absence d'un service de garde d'enfant dans la commune de résidence		
<input type="checkbox"/>	Raison médicale		
<input type="checkbox"/>	Frères et/ou sœurs déjà inscrits dans la commune demandée		
<input type="checkbox"/>	Affectation dans une classe par décision d'une commission d'enseignement spécial		
<input type="checkbox"/>	Changement de domicile en cours de scolarité maternelle ou élémentaire		
<input type="checkbox"/>	Autre motif :		
<input type="checkbox"/>		
Autres observations	date	signature	

3- DECISION SUR LA SCOLARISATION DANS LA COMMUNE ET PROPOSITION D'ÉCOLE DU MAIRE DE LA COMMUNE D'ACCUEIL

Décision pour la scolarisation de l'enfant dans la commune	OUI		NON
Ecoles proposées	date	signature	

4- DECISION DU MAIRE DE LA COMMUNE D'ACCUEIL*(Sur proposition de la COMMISSION DEROGATION)*

ACCORD		REFUS		Date de la décision :
Motif du refus :				Signature